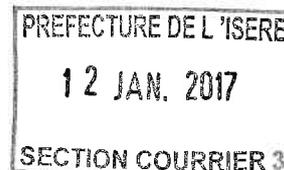


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 07
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 janvier à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 2 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET, Patrick HUSTACHE

ABSENTS : Edouard BOS, Michel JORCIN

Pouvoir de Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet Concordia

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les propositions de l'association Concordia pour poursuivre le travail de réhabilitation du vieux chemin d'Oulles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

décide d'engager la poursuite du projet de réhabilitation du vieux chemin d'Oulles,

sollicite un subventionnement auprès des financeurs habituels,

charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

VOTE POUR : Stéphane GIRARD, Marc PARISET, Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI

VOTE CONTRE : Clotilde CORRENOZ

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

**Le Maire,
Stéphane GIRARD**

